

CHAMPDIEU AGRICULTURE

Une retenue d'eau créée à Villeroi pour assurer l'irrigation



■ Le bassin facilitera le travail des agriculteurs adhérents. Photo Grégory BRET - Drone Reporter 42

MONTBRISONNAIS

Agence de Montbrison

1 rue des Arches,
42600 Montbrison

Téléphone

Rédaction : 04.77.58.02.01
Pub : 04.77.91.48.69

Mail

lpmontbrison@leprogres.fr
lpublicite42@leprogres.fr

Agence

d'Andrézieux-Bouthéon
Rue Claude Limousin,
42160 Andrézieux-Bouthéon

Téléphone

Rédaction : 04.77.36.43.05
Pub : 04.77.91.48.69

Mail

lprandrezieux@leprogres.fr
lpublicite42@leprogres.fr

Agence de Feurs

Zone commerciale
Faubourg St-Antoine
Rue de la Guillotière
42110 FEURS

Téléphone

Rédaction : 04.77.27.05.23
Pub : 04.77.91.48.69

Mail

lprfeurs@leprogres.fr
lpublicite42@leprogres.fr

Web

www.leprogres.fr/loire/feurs

Facebook

www.facebook.com/leprogres.
forez

Près de neuf ans après les premières études, la retenue d'eau du canal du Forez est opérationnelle, au service des agriculteurs adhérents à l'association syndicale autorisée (ASA) de Champdieu. Elle vient d'être inaugurée officiellement.

L'épisode caniculaire est arrivé à point nommé pour justifier, s'il en était encore besoin, la réalisation d'un ouvrage devenu indispensable à la bonne gestion de l'eau d'irrigation, amenée par le canal du Forez depuis le barrage de Grangent. Des périodes de chaleur et de sécheresse qui se répètent de plus en plus fréquemment, relevées par le président de l'ASA Yvan Ogier: ce dernier déclare: « Le changement climatique est en marche. » Un clin d'œil appuyé au nouveau député Julien Bowerczyk (LREM), présent lors de la

visite de l'ouvrage aux côtés des élus, et de Christian Abrard, sous-préfet de Roanne, représentant le préfet de la Loire. Mais une réalité tangible reprise par Raymond Vial, président de la Chambre d'agriculture et conseiller régional, qui affirme: « Le Forez sans le canal, c'est la moitié de la surface agricole qui disparaît. »

Des mesures pour limiter l'impact environnemental

La retenue est remplie en hiver, lorsque l'eau est abondante, et reçoit les excès d'eau du canal qui étaient auparavant déversés dans les rivières. Elle sert à alimenter les installations de pompage pour l'irrigation par aspersion de près de 400 hectares dans les communes de Champdieu et Savigneux, et à l'abreuvement des animaux pendant la période annuelle de mise à sec du ca-

170 000

C'est, en m³ la capacité de cette retenue d'eau.

nal. Avec une emprise totale de 10 hectares, des mesures de réductions des impacts archéologiques et environnementaux devaient être prises. Les arbres et haies abattus ont été réinstallés, les prairies permanentes restaurées et leur maintien assuré par la signature d'une convention avec une exploitation agricole. Une « réalisation qui a valeur d'exemple », selon le sous-préfet qui anime un groupe de travail sur les retenues collinaires.

Un chantier, des coûts et un financement multipartite

L'ouvrage complet a une emprise de 10 hectares. Les acquisitions foncières ont été réalisées avec compensation pour les agriculteurs concernés, en partenariat avec la Safer et le Département. Le plan d'eau, d'une surface de 4 hectares, a une capacité utile de 170 000 m³. Les berges sont réalisées avec la terre prise sur place. 13 000 m³ de terre végétale ont été décuplés, 120 000 m³ ont été déblayés, la hauteur des digues varie entre 0,5 et 9,65 mètres. Le coût des études (300 000 euros) a été supporté par le Département (60 %) et le Smif (Syndicat mixte d'irrigation et de mise en valeur du Forez) en autofinancement. Les travaux (1,3 million d'euros HT) ont été financés par l'Europe (Fonds européen agricole pour le développement rural - Feader) à hauteur de 37 %, la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour 25 %, le



■ Gaëtan Quesnel, ingénieur hydraulicien, fait visiter le site. Photo Louis FORISSIER

Département pour 12 %, l'ASA de Champdieu pour 2,9 %, le reste en autofinancement par le Smif.